Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260402-DC2026040117-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 1er avril, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 mars s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260401/17 :
Syndicat de communes « Mériadec villages » - désignation des délégués
Rapporteur : Franck VALLEIN

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Laurence LE PABIC, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Philippe GOURAUD, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Laurent HARNOIS, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Claudine BOULAIRE, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Nathalie TROCHU, Jean-Michel UBEDA, Sylvie GAHINER, Bruno SEVERE, Nathalie LE BERRIGAUD, Stéphane LE MENAJOUR, Loïc HAREL, Nicolas BERTHONNEAU, Claire DREAN, Anthony CARO, Cyrille RASSOUL, Carine PUREN, Mevanwi GUEGAN, Laura LE FALHER, Elodie CERVO, Nolwenn SORTAIS
Absents représentés : /
Absents excusés : /
Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 29 - Pouvoirs : 0 - Votants : 29
Secrétaire de séance : Loïc HAREL
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 29 conseillers municipaux présents

---

Le syndicat de communes « Mériadec villages » a pour compétence la réalisation, l'aménagement, l'amélioration et la gestion des équipements publics énumérés ci-dessous :
- l'école publique Xavier Grall, dont les 3 bâtiments modulaires installés sur le terrain du CCAS, située sur la Commune de PLUMERGAT rue Victor Graux ;
- le complexe scolaire situé à Mériadec sur la Commune de PLUMERGAT au Goh-Prad ;
- le complexe sportif et culturel situé à Mériadec sur la Commune de PLUNERET au lieu-dit Kergohanne
- la salle polyvalente située à Mériadec sur la Commune de PLUMERGAT rue Parfait Pobéguin ;
- les toilettes publiques situées à Mériadec sur la Commune de PLUMERGAT sur la place ;
- le terrain d'emprise de la lagune sur la Commune de PLUMERGAT la Croix du Pratel.
- le pump track

Les communes de PLUMERGAT et de PLUNERET mettent à disposition du syndicat les biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de ses compétences.
Le siège du syndicat est fixé à la mairie de PLUMERGAT.
Le syndicat est administré par un comité syndical composé de 20 membres élus par les conseils municipaux. Chaque commune est représentée dans le comité par **10 délégués titulaires et par 5 délégués suppléants** appelés à siéger au comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260402-DC2026040117-DE

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE Franck VALLEIN, Stéphane LE MENAJOUR, Claire DREAN, Carine PUREN, François POMMOIS, Madeleine TOSTEN, Karl HURTAUD, Rémy GUILLOUZIC, Anthony CARO et Laurent HARNOIS comme délégués titulaires**
  Et Audrey MINAMBRES, Philippe GOURAUD, Loïc HAREL, Hervé GUILLOUZIC et Jean-Pierre LAURENT comme délégués suppléants de la Commune au sein du syndicat de communes « Mériadec villages ».

PLUNERET, le 2 avril 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN